

LE CENTRE CLINIQUE

Le Centre clinique de chiropraxie de l'IFEC compte 24 salles de traitement permettant 200 consultations par jour ainsi qu'une salle de réhabilitation. Vous y serez reçu.e sur rendez-vous par nos stagiaires - étudiants en 4^{ème} ou 5^{ème} année de chiropraxie, encadrés par des chiropracteurs expérimentés. Des examens échographiques peuvent être réalisés au sein même de la clinique si besoin. La première consultation dure 1h30. Les consultations suivantes durent environ 45 minutes.

Quelle est la formation du chiropracteur ?

La formation en chiropraxie se déroule en 5 ans d'études à temps complet après le baccalauréat. La formation alterne cours et travaux pratiques en anatomie, physiologie, pathologie, imagerie médicale, neurologie, orthopédie, rhumatologie... Les étudiants effectuent un stage hospitalier, un clinat de 15 mois et un assistantat.

L'IFEC est agréé par le Ministère de la Santé et accrédité par l'ECCE (European Council on Chiropractic Education).

TARIFS

Cotisation annuelle*	20 €
Consultation	25 €
Consultation à tarif spécifique**	15 €

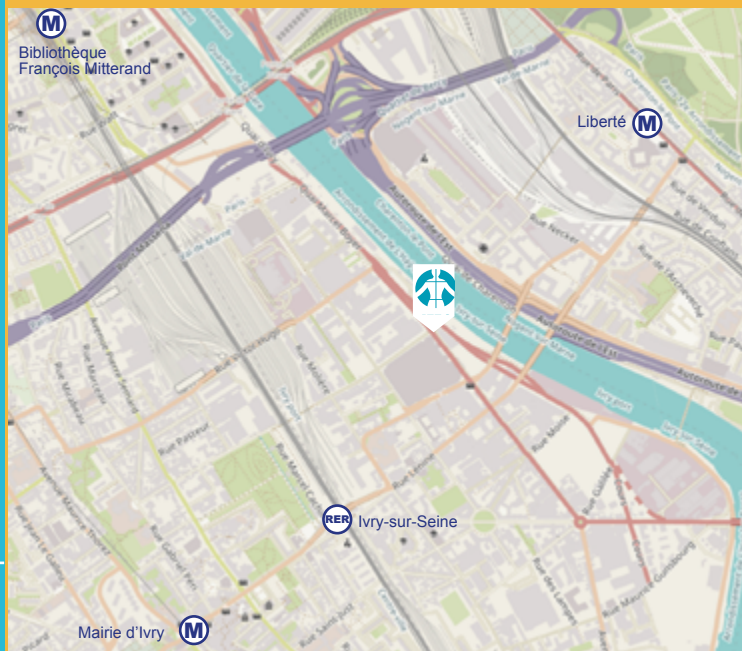
- Demandeur d'emploi / ARE
- Etudiant
- Famille dont les enfants de moins de 18 ans sont suivis au centre
- Jeune de 5-18 ans
- Partenariat Club sportif
- Partenariat Comité d'entreprise
- Militaire, pompier, policier
- Personnel médical et paramédical
- Retraité non imposable
- Invalidité < 80%

Consultation en dispensaire**	10 €
• CMU / AME	
• RSA / ACS	
• Retraité minima sociaux	
• Invalidité > 80%	

* Le centre clinique fonctionne dans le cadre d'une association loi 1901. Une cotisation annuelle individuelle à l'Association pour la Formation et l'Enseignement en France de la Chiropraxie (AFEFC) est demandée à chaque patient à la première visite.

** Sur justificatif

Du lundi au vendredi
de 8h à 20h45
sur rendez-vous



**26 bd Paul Vaillant-Couturier
94200 Ivry-sur-Seine**

Accès métro 14 (biblio. F. Mitterrand) et bus 25 ou 325 (Vaillant-Couturier)
- Accès RER C (Ivry-sur-Seine) - Accès périphérique (sortie Quai d'Ivry)

Contact :

CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRAxie

IVRY



**Spécialiste de la
prise en charge des troubles
neuro-musculo-squelettiques**



LA CHIROPRAxie : Thérapie manuelle

pour tous

Qu'est-ce que la chiropraxie ?

La chiropraxie **prévient, diagnostique et traite des pathologies mécaniques de l'appareil neuro-musculo-squelettique**, en particulier de la colonne vertébrale, et leurs conséquences.

Les patients consultent directement le chiropracteur qui établit un diagnostic dans son champ de compétences, puis choisit et met en œuvre les outils thérapeutiques adaptés au patient. Il préconise des examens complémentaires si nécessaire.

La chiropraxie est **légalisée en France depuis mars 2002**. En janvier 2011, les textes réglementaires relatifs aux actes professionnels des chiropracteurs ont été publiés.

Que peut traiter la chiropraxie ?

Que vos douleurs soient récentes ou chroniques, de faible ou de forte intensité, la chiropraxie peut soulager :

- douleurs rachidiennes (douleurs dans le bas du dos, lombalgies, sciatiques, cruralgies, douleurs thoraciques, cervicalgies, torticolis, douleurs cervicales irradiant dans le bras, scolioses...)
- maux de tête, vertiges...
- tendinopathies de l'épaule, épicondylites, syndrômes du canal carpien, douleurs de hanche, douleurs aux genoux, douleurs aux talons...



Faut-il avoir mal pour consulter ?

Le chiropracteur est un expert dans le **diagnostic et le traitement des troubles neuro-musculo-squelettiques**. Il peut intervenir pour traiter le trouble et vous soulager. La chiropraxie peut aussi présenter un intérêt dans la **prévention** de ces troubles et dans la prise en charge des patients souffrant de douleurs chroniques ou récurrentes.

✓ Chaque étape de la consultation est validée par un **encadrant pédagogique** qui peut également accompagner l'étudiant en salle de traitement à sa demande ou à la vôtre.

Comment se déroule une consultation de chiropraxie ?

01

Entretien initial

L'étudiant en chiropraxie vous interroge sur le motif de la consultation et sur vos antécédents personnels et familiaux.

02

Examen

L'étudiant effectue un examen complet (examens orthopédique, neurologique et palpatoire) de votre colonne ou de la région douloureuse.

03

Traitement

L'étudiant vous expose le plan de traitement adapté à votre situation et réalise des ajustements chiropratiques, des techniques de détente musculaire...

04

Conseils

Des conseils relatifs à votre posture, l'ergonomie de votre poste de travail, votre pratique sportive... pourront aussi vous être donnés.



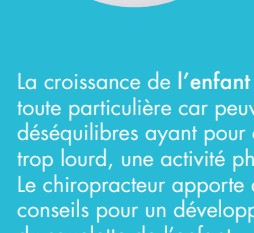
Les **adultes** peuvent être soulagés de douleurs liées aux mauvaises postures de travail, des tensions liées au stress. Des conseils adaptés et personnalisés du praticien aideront à consolider le bénéfice des séances.



Les **séniors** peuvent conserver une meilleure mobilité de leurs articulations grâce à un suivi chiropratique régulier et une bonne hygiène de vie.



Les **femmes enceintes** sont soumises à de nombreuses contraintes (posture, prise de poids...) sources de douleurs articulaires en particulier du bas du dos et au niveau du bassin sur lesquelles le chiropracteur peut agir.



La croissance de l'**enfant** nécessite une attention toute particulière car peuvent s'installer divers déséquilibres ayant pour cause un cartable trop lourd, une activité physique inadaptée... Le chiropracteur apporte des soins et des conseils pour un développement harmonieux du squelette de l'enfant.



Grâce à son action sur les déséquilibres musculo-squelettiques et à la mobilité qu'elle rend aux articulations, la chiropraxie permet aux **sportifs** de pratiquer en toute sérénité et d'aider au maintien ou au développement de leurs performances.